



Note sur l'évolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation Ville de Fès Année 2019



Préambule

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur qui permet de mesurer, entre deux périodes données, la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de biens et services couramment acquis par les ménages marocains. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix de vente en détail des biens de consommation.

Cet indice revêt une grande importance en raison de ses multiples utilisations aussi bien économiques que sociales.

Sur le plan macro-économique, l'indice des prix à la consommation est utilisé entre autres pour :

- Fournir une estimation du taux d'inflation,
- Aider à l'analyse de la conjoncture économique,
- Mesurer les agrégats macroéconomiques en termes réels (le produit intérieur brut et ses composantes.)

Au niveau social, le suivi de l'évolution de ce type d'indices, peut aussi parfois servir comme outil d'indexation des salaires nominaux suite aux augmentations qui surviennent sur le niveau général des prix, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, le Haut Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de suivi des prix en réalisant de façon permanente une enquête nationale sur les prix à la consommation, dont les données recueillies servent à l'élaboration de cet indice. Le calcul de celui-ci est basé sur le suivi des prix d'un panier composé de 478 articles déclinés en 1067 variétés consommés par la population de référence, à savoir l'ensemble de la population urbaine du pays.

Les prix sont ainsi observés au niveau de 17 grandes villes représentant le milieu urbain des 11 régions du Royaume : Agadir, Al-Hoceima, Béni-Mellal, Casablanca, Dakhla, Fès, Guelmim, Kénitra, Laâyoune, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Safi, Settat, Tanger et Tétouan. Dans le cadre de la réforme de l'IPC entamée depuis janvier 2017, la couverture de celui-ci sera élargie pour inclure la ville d'Errachidia représentant la nouvelle région Daraâ Tafilalet.

A l'échelon de la ville de Fès, Les prix sont relevés auprès de 385 points de vente répartis selon les 5 zones suivantes :

Zone 1 : Ville nouvelle (Dar Dbibagh)

Zone 2 : Méchouar Fès jdid

Zone 3 : Ben debbab – AinHaroun

Zone 4 : Ancienne Médina (Boujloud – rssid – Bab ftouh)

Zone 5 : Marjane Agdal

Il est à préciser que depuis Février 2018, le Haut Commissariat au Plan a procédé à la mise à jour de la structure des pondérations des produits sur la base des nouvelles données issues de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2013-2014, tout en conservant comme base de référence de cet indice, l'année 2006.

Evolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national

Au terme de l'année 2019, L'indice des prix à la consommation, l'indicateur le plus sollicité et le plus approprié pour estimer l'inflation, a enregistré une faible hausse de l'ordre de 0,2 % par rapport à l'année 2018. Cette variation est due d'une part, à une diminution de l'indice des produits alimentaires de 0,5 % et d'autre part à une augmentation de celui des produits non alimentaires de l'ordre de 0,9 %.

Pour les produits alimentaires, la hausse la plus marquante a touché l'indice de la division « **Boissons alcoolisées et tabac** » avec 15,1 %, suite à une révision à la hausse des prix des cigarettes.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, excepté la division « **Transport** » dont l'indice est resté inchangé durant cette période, toutes les autres divisions ont enregistré des augmentations de leurs indices dont les plus importantes ont été enregistrées au niveau des divisions « **Enseignement** » avec 3,1 %, « **Loisirs et culture** » avec 1,5 % et « **Meubles, articles de ménages et entretien** » et « **Restaurants et hôtels** » avec une variation identique de 1,3 %.

Tab 1 : Evolution de l'IPC national entre 2018 et 2019

Divisions de produits	Indices moyens annuels		
	2018	2019	Var.%
Produits alimentaires	128,3	127,6	-0,5
01- Produits alimentaires et boissons non alcool	128,0	126,4	-1,3
02- Boissons alcoolisées et tabac	138,5	159,4	15,1
Produits non alimentaires	113,8	114,8	0,9
03- Articles d'habillements et chaussures	116,8	118,0	1,0
04- Logements, eau, électricité et autres	116,3	117,3	0,9
05- Meubles, articles de ménages et entretien	110,9	112,3	1,3
06- Santé	105,7	106,9	1,1
07- Transport	112,2	112,2	0,0
08- Communication	59,4	59,6	0,3
09- Loisirs et culture	99,5	101,0	1,5
10- Enseignement	150,1	154,7	3,1
11- Restaurants et hôtels	132,0	133,7	1,3
12- Biens et services divers	122,7	123,4	0,6
Indice national	120,1	120,4	0,2

Evolution annuelle de l'IPC au niveau de la ville de Fès

En le comparant à celui du niveau national, l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès a évolué en moyenne annuelle de 1,2 % en 2019 par rapport à 2018. Cette évolution sensible comparativement à celle de l'indice national dont la variation n'était que de 0,2 %, est le résultat des hausses simultanées de l'indice des produits alimentaires de 0,1 % et de celui des produits non alimentaires de 2,2 %.

Tab 1 : Evolution de l'IPC au niveau de la ville de Fès entre 2018 et 2019

Divisions de produits	Indices moyens annuels		
	2018	2019	Var. %
Produits alimentaires	128,1	128,2	0,1
01 - Produits alimentaires et boissons non alcool	127,9	127,3	-0,4
02 - Boissons alcoolisées et tabac	135,9	154,9	14,0
Produits non alimentaires	115,6	118,1	2,2
03 - Articles d'habillements et chaussures	115,1	118,7	3,2
04 - Logements, eau, électricité et autres	118,3	119,1	0,7
05 - Meubles, articles de ménages et entretien	112,6	116,2	3,2
06 - Santé	108,6	109,1	0,5
07 - Transport	105,8	105,0	-0,7
08 - Communication	57,7	58,0	0,5
09 - Loisirs et culture	84,8	85,6	1,0
10 - Enseignement	170,5	184,0	7,9
11 - Restaurants et hôtels	142,6	146,3	2,6
12 - Biens et services divers	132,4	134,5	1,6
Indice national	120,9	122,4	1,2

S'agissant des produits alimentaires, la hausse la plus importante a touché la division « **Boissons alcoolisées et tabac** » dont l'indice s'est fortement hissé de 14,0 % en raison d'une augmentation des prix des cigarettes.

Alors que pour les produits non alimentaires, les hausses les plus visibles ont concerné les divisions suivantes :

« **Enseignement** » (7,9 %) : Cette variation est due exclusivement à une hausse des frais de scolarité dans tous les cycles d'enseignement.

« *Articles d'habillement et chaussures* » (3,2 %) : Cette variation est engendrée par la hausse au niveau des indices des vêtements (3,1 %), des chaussures (4,5 %) et cordonneries (6,7 %).

« *Meubles, articles de ménages et entretien* » (3,2 %) : cette variation a été induite principalement par des hausses au niveau des indices des classes : Meubles et articles d'ameublement avec 9,5 % et petits appareils électroménagers avec 6,3 %.

« *Restaurant et hôtels* » (2,6 %) : suite à des hausses des services de restauration et d'hébergement de 3,8 % et 8,2 % respectivement.

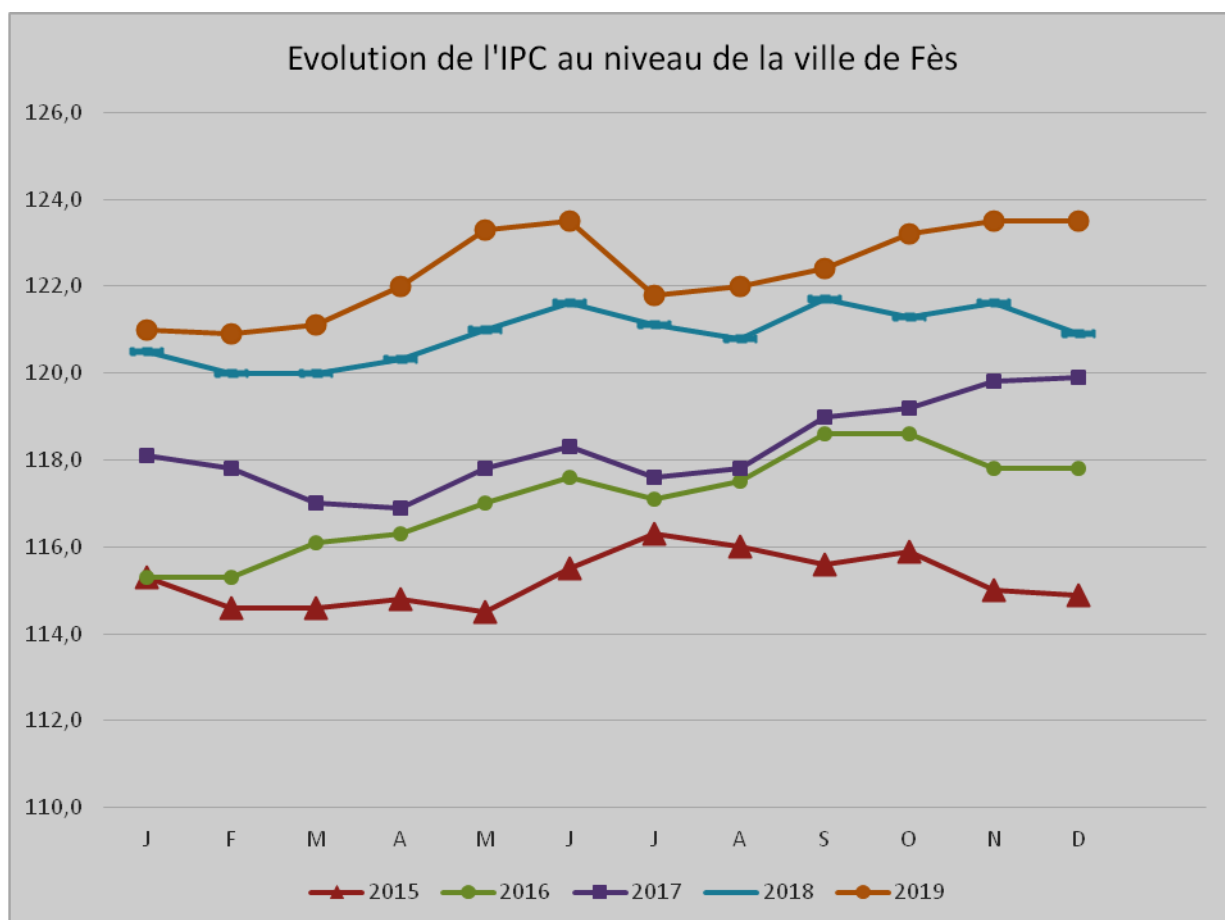
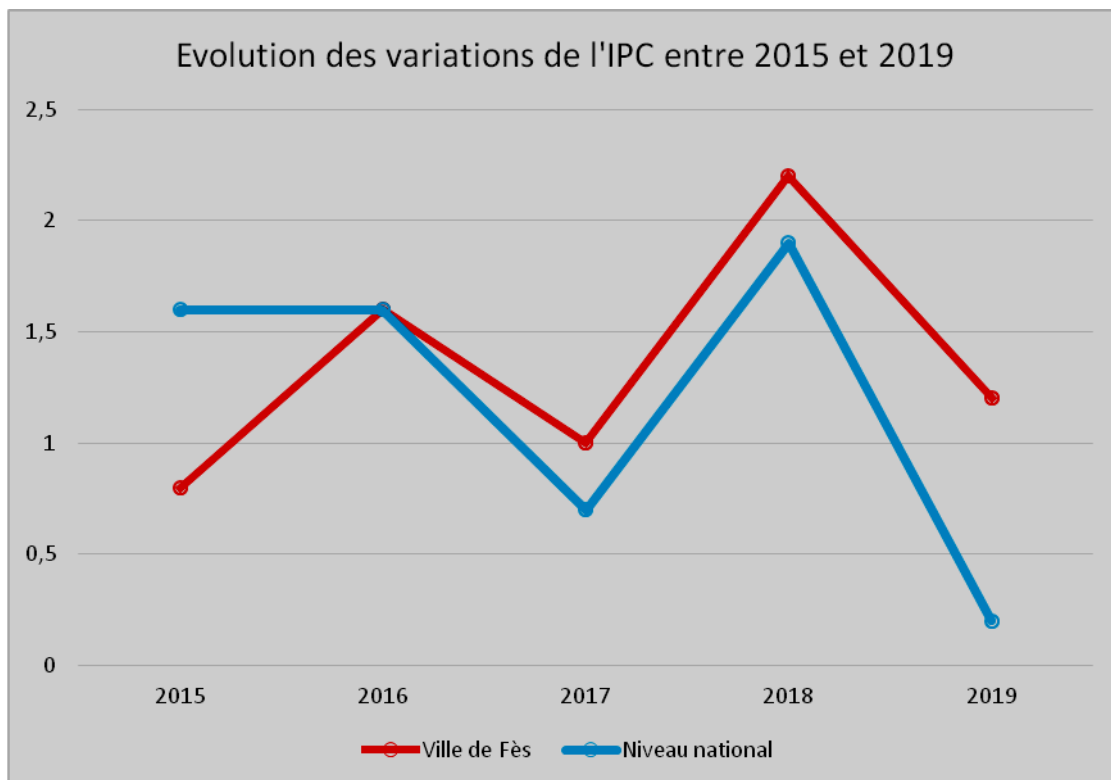
Evolution annuelle des indices des prix à la consommation depuis 2015

En le comparant à celui de l'année 2018, le niveau général des prix au niveau national mesuré par l'indice des prix à la consommation a enregistré une faible variation annuelle de 0,2 % au cours de l'année 2019. Cet indice a progressé avec un rythme inférieur à celui enregistré au niveau de la ville de Fès au titre de la même année.

En passant en revue les variations annuelles des indices des prix à la consommation illustrées dans le tableau ci-dessous, Il y a lieu de constater que durant la période 2015-2019, la variation de l'indice des prix à la consommation au niveau national n'a pas franchi le seuil de 2 %. Il en est de même pour celle de l'indice au niveau de la ville de Fès sauf au titre de l'année 2018 où la variation de ce dernier a dépassé légèrement ce seuil en atteignant 2,2 %.

Tab 3 : Evolution annuelle des indices des prix à la consommation entre 2015 et 2019

Année	Ville de Fès	var en %	Niveau national	var en %
2015	115,3	0,8	115,2	1,6
2016	117,1	1,6	117,1	1,6
2017	118,3	1,0	117,9	0,7
2018	120,9	2,2	120,1	1,9
2019	122,4	1,2	120,4	0,2



Evolution de l'IPC selon les villes au cours de l'année 2019

Le tableau ci-dessous illustrant les variations annuelles des indices des prix à la consommation selon les villes, montre qu'au cours de l'année 2019, les villes d'Agadir et de Marrakech ont connu une stagnation de leurs indices des prix à la consommation.

La ville d'Oujda est la seule dont l'indice des prix à la consommation a reculé de 0,3 %.

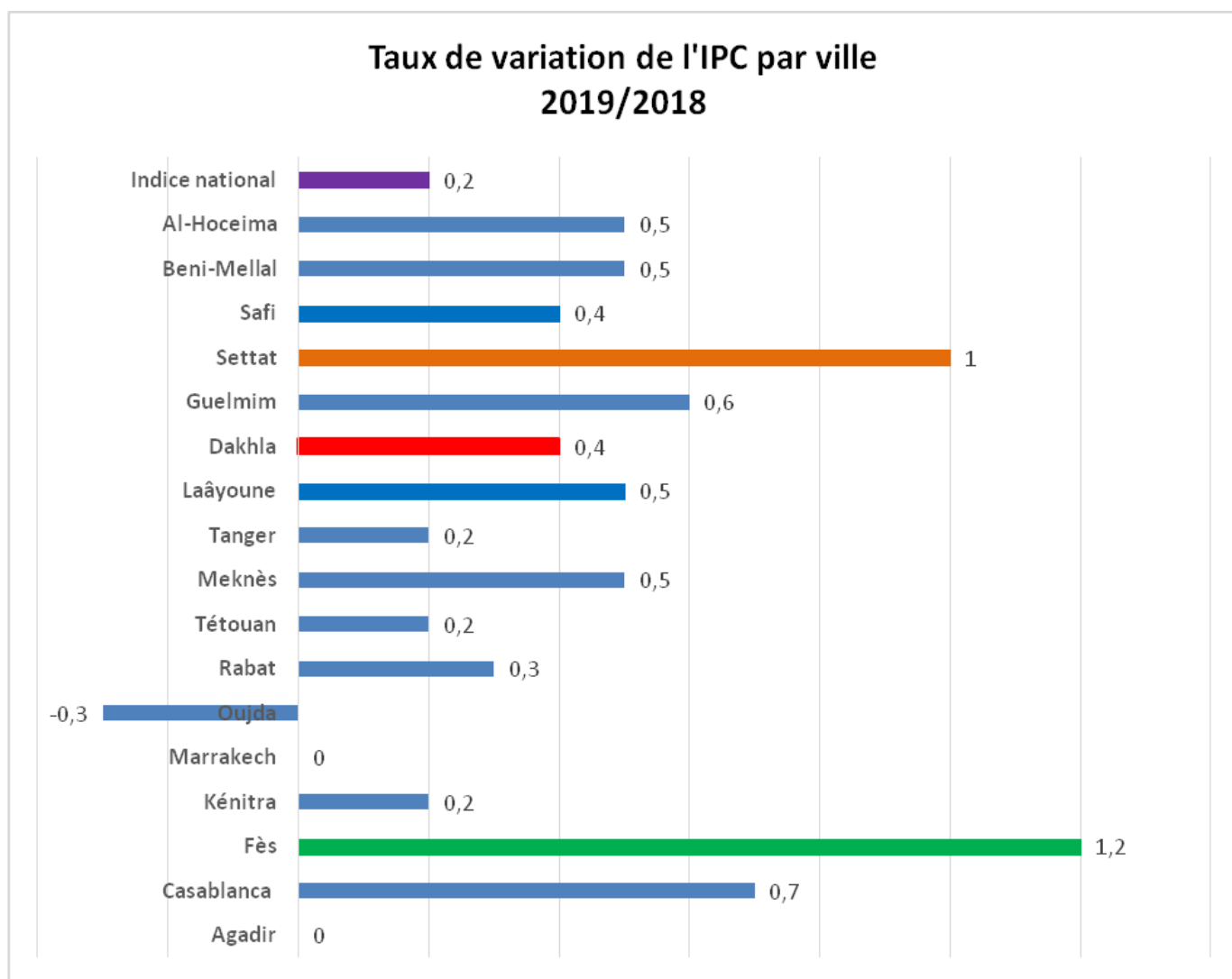
Les villes de Fès et de Settat se sont distinguées par une évolution significative de leurs indices : 1,2 % et 1,0 % respectivement

S'agissant des autres villes, les hausses des indices se sont concentrées dans un intervalle de variation allant de 0,2 % enregistrée à Tanger et à Tétouan à 0,7 % enregistrée à Casablanca.

Tab4 : Evolution de l'IPC selon les villes entre 2018 et 2019

Villes	IPC moyens annuels		
	2018	2019	Var. %
Agadir	118,0	118,0	0,0
Casablanca	122,8	123,6	0,7
Fès	120,9	122,4	1,2
Kénitra	118,5	118,7	0,2
Marrakech	119,8	119,8	0,0
Oujda	118,4	118,1	-0,3
Rabat	117,1	117,5	0,3
Tétouan	120,2	120,4	0,2
Meknès	121,7	122,3	0,5
Tanger	121,8	122,1	0,2
Laâyoune	122,1	122,7	0,5
Dakhla	121,9	122,4	0,4
Guelmim	119,4	120,1	0,6
Settat	117,7	118,9	1,0
Safi	115,8	116,3	0,4
Beni-Mellal	118,1	118,7	0,5
Al-Hoceima	120,3	120,9	0,5
Indice national	120,1	120,4	0,2

Le graphique ci-dessous permet de mieux illustrer les écarts de variation de l'IPC entre les villes en 2019 par rapport à 2018



Evolution de l'IPC entre 2018 et 2019 Ville de Fès

PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES	127,9	127,3	-0,4
PRODUITS ALIMENTAIRES	127,7	127,1	-0,5
PAIN ET CEREALES	123,0	123,7	0,6
VIANDE	113,6	118,1	4,0
POISSON ET FRUITS DE MER	141,2	138,7	-1,8
LAIT, FROMAGE ET OEUF	119,5	119,7	0,1
HUILES ET GRAISSES	149,3	139,7	-6,5
FRUITS	143,9	138,3	-3,9
LEGUMES	129,6	131,5	1,5
SUCRE, CONFITURE, MIEL, CHOCOLAT ET CONFESERIE	122,5	122,1	-0,3
AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	153,2	147,0	-4,0
BOISSONS NON ALCOOLISÉES	132,7	133,7	0,7
CAFE, THE ET CACAO	138,3	139,4	0,8
EAUX MINERALES, BOISSONS RAFRAICHISSANTES, JUS DE FRUITS ET DE LEGUMES (ND)	108,2	108,1	-0,1
BOISSONS ALCOOLISÉES ET TABAC	135,9	154,9	14,0
TABAC	135,8	155,0	14,1
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	115,1	118,7	3,2
ARTICLES D'HABILLEMENT	117,8	121,3	3,0
TISSUS POUR HABILLEMENT	94,3	90,1	-4,5
VETEMENTS	120,4	124,1	3,1
AUTRES ARTICLES ET ACCESSOIRES D'HABILLEMENT	83,2	87,0	4,6
CHAUSSURES	107,4	112,2	4,5
CORDONNERIE	117,6	125,5	6,7
LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES	118,3	119,1	0,7
LOYERS EFFECTIVEMENT PAYES PAR LES LOCATAIRES	119,5	122,2	2,3
ENTRETIEN ET REPARATION DE LOGEMENT	124,9	125,8	0,7
FOURNITURES POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENT	134,1	137,7	2,7
ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	114,0	113,9	-0,1
COMBUSTIBLES SOLIDES	136,2	132,8	-2,5
MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER	112,6	116,2	3,2
MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVETEMENTS	126,6	137,6	8,7
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	131,7	144,2	9,5
TAPIS ET REVÊTEMENTS DE SOL DIVERS	100,0	98,6	-1,4
ARTICLES DE MÉNAGE EN TEXTILES	109,8	111,4	1,4
APPAREILS MÉNAGERS	97,0	99,1	2,2
GROS APPAREILS MENAGERS, ELECTRIQUES OU NON	97,3	99,1	1,9
PETITS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS	88,8	94,4	6,3
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MÉNAGE	114,2	127,6	11,7
OUTILLAGE ET AUTRE MATÉRIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	120,0	119,8	-0,2
PETIT OUTILLAGE ET ACCESSOIRES DIVERS	120,0	119,8	-0,2
BIENS ET SERVICES LIÉS À L'ENTRETIEN COURANT DU FOYER	112,7	112,9	0,1
BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER NON DURABLES	114,4	114,6	0,2
SANTÉ	108,6	109,1	0,5

SERVICES AMBULATOIRES	119,8	120,8	0,8
SERVICES MÉDICAUX	141,7	144,4	1,9
SERVICES DENTAIRES	100,0	100,7	0,6
TRANSPORTS	105,8	105,0	-0,7
ACHAT DE VÉHICULES	92,4	91,7	-0,8
VOITURES AUTOMOBILES	91,4	90,6	-0,9
MOTOCYCLES	116,8	118,7	1,6
BICYCLETTES	150,7	146,8	-2,6
DÉPENSES D'UTILISATION DES VÉHICULES	119,5	117,4	-1,7
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR VEHICULES DE TOURISME	118,1	119,3	1,0
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR VEHICULES DE TOURISME	123,8	120,0	-3,1
SERVICES DE TRANSPORT	110,3	111,4	1,0
TRANSPORT FERROVIAIRE DE PASSAGERS	107,8	121,8	13,0
TRANSPORT AÉRIEN DE PASSAGERS	84,1	78,7	-6,4
COMMUNICATIONS	57,7	58,0	0,5
SERVICES DE TÉLÉPHONIE ET DE TÉLÉCOPIE	53,9	54,3	0,7
LOISIRS ET CULTURE	84,8	85,6	1,0
MATÉRIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	60,5	60,0	-0,9
MATERIEL DE RECEPTION, D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION DU SON ET DE L'IMAGE	59,1	58,5	-1,0
MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE ET CINEMATOGRAPHIQUE ET APPAREILS OPTIQUES	52,9	52,7	-0,4
MATÉRIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	46,2	45,5	-1,4
AUTRES ARTICLES ET MATÉRIEL DE LOISIRS, DE JARDINAGE ET ANIM	115,1	125,4	8,9
JEUX, JOUETS ET PASSE-TEMPS	115,9	126,8	9,3
ARTICLES DE SPORT, MATÉRIEL DE CAMPING ET MATÉRIEL POUR ACTIVITES DE PEIL AIR	107,4	113,0	5,3
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS	104,3	104,9	0,5
SERVICES CULTURELS	98,6	99,4	0,8
JOURNAUX, LIVRES ET ARTICLES DE PAPETERIE	111,1	111,4	0,2
LIVRES	99,3	99,4	0,1
PAPETERIE ET MATÉRIEL DE DESSIN	108,0	111,0	2,7
FORFAITS TOURISTIQUES	100,0	103,2	3,2
ENSEIGNEMENT	170,5	184,0	7,9
ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET PRIMAIRE	196,7	225,8	14,8
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	111,9	123,8	10,6
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPÉRIEUR	149,0	154,7	3,8
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	145,9	148,8	2,0
RESTAURANTS ET HÔTELS	142,6	146,3	2,6
SERVICES DE RESTAURATION	142,5	146,4	2,7
SERVICES D'HÉBERGEMENT	119,3	121,1	1,5
BIENS ET SERVICES DIVERS	132,4	134,5	1,6
SOINS CORPORELS	124,4	127,0	2,1
SALONS DE COIFFURE ET INSTITUTS DE SOINS ET DE BEAUTÉ	135,5	139,7	3,1
AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS	103,6	104,8	1,2
ARTICLES DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE	364,6	397,9	9,1
AUTRES EFFETS PERSONNELS	145,6	155,1	6,6
GENERAL	120,9	122,4	1,2